

Règles pour les compétitions de Nationale 4 et niveaux inférieurs de la ligue Poitou-Charentes

Vous devez vous référer au règlement national que vous trouverez sur le site FFE dans la rubrique règles compétitions, règles générales et championnat de France des clubs.

Organisation de la compétition

1.1 Structure

1.2 La NIV est composée de huit équipes.

La PCH1 est composée de huit équipes.

La PCH2 et la PCH3 ne sont pas limitées en nombre d'équipes.

1.2 Déroulement de la compétition

Le championnat se joue en équipes de Club ou équipes d'entente entre deux Clubs. Les ententes sont autorisées uniquement en PCH 1, PCH2 et PCH3.

Un Club peut avoir plusieurs équipes engagées dans le même championnat.

La compétition est organisée sous la forme d'un tournoi toutes rondes, excepté en PCH 2 et PCH3, si le nombre d'équipes inscrites dépasse 8; les équipes seraient alors séparées en deux groupes avec une phase finale comportant un groupe fort et un groupe faible.

Pour cette saison, le groupe PCH2/ PCH3 jouera en doubles rondes.

En fin de saison :

- En N 4 : - Le premier monte en N 3 et les deux derniers descendent en PCH1 (cas d'école où seulement une équipe de la région descend de NIII).

Autres cas a) si plusieurs équipes de la ligue PCH descendent de N 3, il y aura plus de deux équipes relégables

b) si aucune équipe ne descend de N 3, seule l'équipe classée 8^e sera reléguée en PCH1.

- En PCH 1 : - Les deux premiers montent en N 4, les deux derniers descendent en PCH 2.

-En PCH2 : Les deux premiers de PCH 2 sont promus en PCH 1

le classement ne différenciera pas les équipes de PCH3 des équipes de PCH2, seules les équipes inscrites en PCH2 peuvent accéder à la PCH1.

2.3 Lieu et heure des matchs

Début des parties à 14 h 15 au lieu prévu par le responsable du groupe. **Deuxième match à 16 h 30 pour la PCH2/PCH3.**

2.5 b Arbitre

En cas d'absence d'arbitre (en PCH), tout litige sera résolu à posteriori par le directeur de groupe (dans ce cas les deux capitaines d'équipes rédigeront un rapport, qu'ils n'oublieront pas de signer, dans lequel sera consigné tout ce qui peut être pris en compte au sujet du litige), mais la partie continue.

2.6 Matériel

Un club qui reçoit un regroupement et n'a pas le matériel suffisant est prioritaire pour disposer ce jour des jeux de la ligue Poitou-Charentes. S'il ne les obtient pas, il prévient au moins une semaine à l'avance les équipes qui viennent pour qu'elles apportent chacune la moitié des jeux et pendules pour un match ; les feuilles de parties seront fournies par le club qui reçoit.

3.3 Cadence

Pour le groupe PCH2/PCH3 la cadence sera cette saison 2x60 mn KO ou 2x50mn + 10 sec/cp avec deux rondes par jour. Ces parties seront uniquement validées pour le classement ELO national.

3.7 Composition des équipes

3.7.e) Chaque partie jouée en PCH2/PCH3 cette saison sera comptée pour ½ partie (de façon à permettre aux joueurs de pouvoir remplacer dans les équipes jouant dans les divisions supérieures).

3.7.f) En N 4 et PCH 1, chaque équipe doit aligner à chaque ronde au moins 4 joueurs ayant déjà participé au moins une fois pour le compte de cette équipe depuis le début de la saison (sauf pour la ronde 1). Ce nombre est ramené à 3 pour les équipes de 6 et à 2 pour les équipes de quatre.

3.7.g) Dans un club de la ligue nouvellement créé, les joueurs ne seront pas considérés comme mutés pour la première année de compétition du nouveau club en PCH 2 et 3.

3.10 Procès-verbal

La feuille de match doit être remplie lisiblement et complètement (noms, codes FFE, ELO, résultats des parties et du match, signature des capitaines et de l'arbitre). Un conseil : avant la compétition, remplissez votre moitié de feuille de match sur l'ordinateur et imprimez-la. Après la rencontre, chaque capitaine garde la feuille sur laquelle l'équipe adverse est imprimée. C'est la meilleure façon d'éviter les erreurs de code FFE, ce qui vous fera gagner du temps pour la saisie des résultats.

Le soir de la rencontre, les responsables de matchs de N4 transmettront les résultats des matchs (ex : N4 PCH Niort 3 - Melle 1) au Directeur Technique National Sylvain Rivier yvechec@free.fr ou par téléphone 06 08 97 24 76 ou 01 34 61 95 28 puis rempliront un Procès Verbal de match sur le site FFE www.echecs.asso.fr. et expédieront les feuilles de matchs par courrier électronique au directeur du groupe trio.salmon@libertysurf.fr qui validera ces résultats. Pour les autres divisions envoyer avant 8 h le lundi matin le PV électronique à Jean-Louis Salmon et remplir le PV provisoire sur le site FFE.

Le non-respect des délais entraînera un avertissement, puis en cas de récidive une pénalité de – 2 points de parties, puis – 4 points de parties.

Pour tous les matchs, chaque capitaine d'équipe conservera une feuille de match signée jusqu'à la fin de la saison (juin).

4.2 points de matchs

Un match perdu par forfait sportif est compté 0 point avec 5-0 de points de parties pour les équipes de 8 joueurs, 4-0 pour les équipes de 6 joueurs et 3-0 pour les équipes de 4 joueurs.